



Prévoyance : il est encore temps d'agir collectivement !

Depuis plusieurs semaines, les enseignants du privé sous contrat sont destinataires d'informations nombreuses et parfois contradictoires sur l'avenir de leur régime de prévoyance. Dans ce contexte, le SYNEP-CFE-CGC et le SNFOEP reviennent aux faits.



Le collège employeur (EPNL), dans son courrier du 16 mars 2026, confirme un point majeur : le dispositif actuel de prévoyance est appelé à disparaître au 31 décembre 2026. Dans le même temps, aucune solution alternative n'est aujourd'hui garantie, tant sur le plan juridique que technique. Ce même document renvoie explicitement chaque enseignant à un choix individuel, à travers l'adhésion à l'offre proposée par l'État. Le SYNEP-CFE-CGC et le SNFOEP avaient raison !

Le courrier EPNL* laisse entendre qu'il serait nécessaire d'adhérer rapidement à l'offre de l'État. Il convient de le dire clairement : rien ne justifie une telle précipitation ! Les enseignants sont aujourd'hui couverts jusqu'au 31 décembre 2026 et aucune urgence ne les contraint à faire un choix immédiat. Sauf à donner des raisons de plus à l'EPNL de se désengager en organisant la sortie progressive d'un système collectif et solidaire, au profit d'une logique individualisée.

Or, ce qui est en jeu dépasse largement une simple évolution technique. Nous rappelons que la prévoyance actuelle constitue un acquis collectif majeur, construit dans la durée et qui garantit un niveau de protection significatif face aux aléas de la vie. Sa disparition entraînerait mécaniquement un affaiblissement de cette protection, une individualisation des risques et, à terme, une accentuation des inégalités entre personnels.

Face à cette situation, il serait illusoire de penser que des démarches isolées ou symboliques (comme une pétition) permettraient d'inverser la tendance. La réalité est simple : sans construction d'un véritable rapport de force, aucune issue favorable ne pourra être obtenue. C'est pourquoi le SYNEP CFE-CGC et le SNFOEP appellent l'ensemble des organisations syndicales à se rassembler sans attendre. A ce jour nos organisations n'ont toujours pas été contactées par les autres syndicats. Pourtant l'heure n'est plus aux postures, ni aux initiatives dispersées, mais à la construction d'une réponse commune, claire et offensive. Si nous ne sommes pas capables de nous unir sur un enjeu aussi fondamental, alors nous prendrons collectivement la responsabilité de laisser disparaître un acquis essentiel pour les enseignants.

Nous appelons les enseignants à s'informer pleinement, à prendre le temps de comprendre les enjeux et à ne pas se laisser enfermer dans des choix individuels présentés comme inévitables. Il est essentiel d'échanger dans les établissements et de se rapprocher des organisations syndicales afin de construire les conditions d'une mobilisation à la hauteur de l'enjeu.



La prévoyance des enseignants ne se défendra pas seule. Elle ne pourra être préservée que par une mobilisation collective, lucide et déterminée !



synep@synep.org

secretariat@fo-enseignement-prive.org

**Nous invitons chaque enseignant à prendre connaissance directement du courrier employeur EPNL :*
https://www.synep.org/cepnl_evolution_prevoyance_enseignants_2026_03_16.pdf

Communiqué du 25 mars 2025